



3^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DU PROJET - APPROCHE RÉGIONALE HARMONISÉE À LA GESTION DURABLE DES FORETS DE PRODUCTION DU BASSIN DU CONGO

PROJET N°: 3822 (PNUE/GEF)

COMMUNIQUE FINAL

1. La 3^{ème} réunion du comité de pilotage régional du projet « Approche régionale harmonisée à la gestion durable des forêts de production du bassin du Congo », s'est tenue du 24 au 25 février 2015 à Malabo, en République de Guinée Equatoriale.
2. Les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC et les points focaux nationaux du projet ayant pris part aux travaux sont venus de : la République de Guinée Equatoriale, la République du Congo, la République Gabonaise, la République du Cameroun et la République Démocratique du Congo. Les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC de la République Centrafricaine et le point focal opérationnel FEM de la République de Guinée Equatoriale bien qu'invités, n'ont pas pu participer à ladite réunion. Une notification de la non participation de la République Centrafricaine a été envoyée par le Ministre en charge des forêts.
3. Y ont également pris part le Chargé de programme du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), responsable du projet , le représentant du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le Directeur Général des forêts du Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la Guinée Equatoriale, les représentants de l'ONG Amigos de la Naturaleza y del Desarrollo de Guinea Ecuatorial (ANDEGE), de l'entreprise Mutt R&B, de World Resources Institute, agence d'exécution du projet (WRI) et de son partenaire Rainforest Alliance (RA). La liste des participants est présentée en annexe.
4. La cérémonie officielle d'ouverture des assises a été présidée par son Excellence M. Salvador SABAS BOLEQUIA BUERIBERI, Vice-ministre de l'agriculture et des forêts de la République de Guinée Equatoriale.
5. Le représentant résident de l'organisation des Nations Unis pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) à Malabo, M. Serrano Olman intervenant par vidéo conférence depuis Libreville, a prononcé le mot de bienvenue.
6. Dr.Terry Brncic, représentante de WRI et directrice du projet dans son allocution, a souligné les principales réalisations enregistrées par le projet depuis son démarrage jusqu'à ce jour.
7. M. Adamou BOUHARI, Chargé de programme au PNUE a rappelé l'intérêt de ce projet à la lutte contre le phénomène d'exploitation forestière illégale dans les pays du bassin du Congo et à la mise en place des conditions favorables à la gouvernance forestière. Par la suite, Il a souhaité que ce Comité de pilotage puisse formuler des recommandations

visant à capitaliser les résultats du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC.

8. Prenant la parole à son tour, M. Valery TCHUANTE, représentant Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC empêché, a exprimé l'intérêt que la COMIFAC accorde à ce projet car, celui-ci contribue à la mise en œuvre du Plan de convergence. Il a indiqué que la COMIFAC se réjouit des réalisations effectuées par le projet au niveau sous-régional sous l'égide du Secrétariat Exécutif, mais aussi dans les pays pilotes bénéficiaires à savoir la Guinée Equatoriale, la République du Congo et la République Centrafricaine. Le projet étant à sa dernière année, il a souhaité qu'un accent soit mis sur la capitalisation des acquis du projet au profit de l'ensemble des pays du bassin du Congo.
9. Enfin, le Vice ministre de l'Agriculture et des Forêts de la Guinée Equatoriale, son Excellence M. Salvador SABAS BOLEQUIA BUERIBERI, a réitéré l'attachement du gouvernement de Guinée Equatoriale à promouvoir la gestion durable des forêts. Il a réitéré sa gratitude à la COMIFAC, au FEM, au PNUE, à WRI, à Rainforest Alliance et à l'ONG ANDEGUE pour leurs appuis dans le financement et la mise en œuvre du projet. Par la suite, il a déclaré ouvert les travaux du 3^{ème} comité de pilotage régional du projet
10. Après le tour de table de présentation individuelle des participants, l'agenda des travaux a été présenté par Mme Nadège NZOYEM-Coordonnatrice régionale du projet. Des propositions d'amendement ont été adoptées notamment : (1) l'insertion d'une session pour faire un rappel historique de la genèse du projet (2) la présentation des activités menées en RCA en 2014 depuis le dernier comité de pilotage tenu en mars 2014 à Pointe-Noire en République du Congo.
11. Le Directeur du Programme TREES de Rainforest Alliance, M. Pierre METHOT a informé les participants sur l'historique du projet qui vient en appui à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC et qui prend en compte les priorités des parties prenantes et les opportunités de synergie avec d'autres projets/programmes en cours de mise en œuvre.
12. Les actions de mise en œuvre des recommandations du dernier comité de pilotage régional tenu à Pointe-Noire en mars 2014 ont été présentées par M. Achille DJEAGOU, Expert technique du projet. Les participants ont jugé satisfaisantes lesdites actions.
13. Les travaux se sont poursuivis par la présentation des activités réalisées en 2014 par le projet dans les pays pilotes (Guinée Équatoriale, Congo et la RCA) et au niveau régional, de même que les plans de travail annuels 2015 ont été présentés.
14. La présentation des activités a permis de noter les réalisations suivantes :
 - **République du Congo** : La réhabilitation de l'atelier de menuiserie au sein du Collège d'Enseignement Technique Mixte à Pointe Noire (CETM 12 Août 1965) est achevée; l'atelier est équipé en matériel de menuiserie; l'école québécoise des métiers du bois (EQMBO) a effectué des missions à Pointe-Noire pour la formation des formateurs et proposé un programme de formation révisé en métiers bois ; grâce à la réhabilitation de l'atelier de menuiserie par le projet, la section menuiserie a été ré-ouverte pour l'année académique 2014-2015.

- **République de Guinée Équatoriale** : La révision du cadre légal pour la prise en compte des notions telles que la REDD+, le FLEGT et la certification ; la sensibilisation du secteur privé/exploitants forestiers sur la réglementation forestière ; la formation des acteurs de l'administration forestière et environnementale du secteur privé et de la société civile sur l'évolution des marchés internationaux du bois et les instruments de lutte contre l'exploitation illégale des forêts (RBUE, FLEGT et Certification); la participation d'ANDEGE au forum ATIBT sur le thème «Accroître la confiance dans le bois tropical » ; la formation du groupe national REDD+ sur les modules Climat, Communauté et Biodiversité en lien avec le R-PP.
- **RCA** : la participation effective des représentants de la RCA aux ateliers régionaux organisés à Douala et Sangmélina; la prise en compte de la RCA dans les études thématiques; l'appui à la plateforme de la société civile pour identifier et formuler les principes sur la gestion durable des forêts à intégrer dans la nouvelle constitution notamment sur les questions foncières et de foresterie communautaire.
- **Au niveau régional** : la finalisation des études thématiques ; la restitution des résultats de l'étude bilan du processus APV FLEGT dans le bassin du Congo lors de la réunion des ministres de la CEEAC, et de l'atelier régional de restitution de cette étude organisé en partenariat avec la COMIFAC avec l'appui financier de la CEEAC; la formation des auditeurs forestiers et le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la REDD+, la participation et le partage de bénéfices.

15. Au terme des échanges, le comité de pilotage s'est dit globalement satisfait du déroulement des activités menées par le projet en 2014 tant au niveau des pays pilotes qu'au niveau régional. Le comité a par ailleurs validé les PTA régionaux et des pays pilotes pour 2015, sous réserve de l'ajout dans le PTA régional d'un atelier régional de clôture du projet.

16. Le comité de pilotage a en outre formulé les recommandations ci-après :

- (a) **Au Congo**, l'expertise menée par les techniciens a démontré que la solution durable de fourniture d'une énergie stable dans la zone du CETM serait l'installation d'un transformateur. Il est à cet effet nécessaire de poursuivre le plaidoyer auprès de la Société Nationale d'Electricité (SNE) à travers les autorités ministérielles concernées.
- (b) **En Guinée Équatoriale**, identifier et mobiliser un formateur hispanophone pour les prochaines formations FLEGT et certification dans ce pays.
- (c) **En RCA**, le comité de pilotage constate les difficultés de mise en œuvre du projet dans ce pays. Par conséquent, les financements prévus pour en RCA ont été orientés à des activités à vocation régionale.

- (d) **Au niveau régional** : (i) Les acquis du projet doivent être intégrés dans le système de suivi évaluation de la COMIFAC et les documents intégrés dans la base de données de la gestion des connaissances en cours de mise en place au sein du Secrétariat Exécutif ; (ii) Partager le lien d'accès à la plateforme de suivi-évaluation interne du projet avec tous les membres du Comité de pilotage; (iii) Faire des notes d'information pour tenir informés les membres du Comité de pilotage sur le niveau d'avancement du projet, plus particulièrement les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC et les points focaux opérationnels FEM ; (iv) Rediscuter de l'opportunité de l'organisation d'un atelier régional d'échange en RDC sur la foresterie communautaire.
- (e) **Pour la stratégie de clôture du projet** : Le Chargé de programme au PNUE a accueilli avec satisfaction la volonté de l'agence d'exécution (WRI) d'arrêter les activités de terrain dans les délais souhaités. Toutefois, il reste disponible à accorder une extension des activités de terrain au-delà du 31 août 2015 sans coûts additionnels. Une téléconférence sera organisée en juin 2015 pour statuer sur la pertinence d'une prolongation selon le niveau d'avancement du projet. Un rapport de fin de projet doit être soumis au PNUE dans un délai d'environ un mois après la fin des activités de terrain, incluant un plan d'affectation du matériel et des équipements acquis par le projet.

Un répertoire global des livrables du projet incluant toutes les sources de vérification, les contacts des Coordonnateurs Nationaux du projet et Points focaux devra également être soumis par WRI au PNUE en vue de la préparation de l'évaluation finale.

Pour ce qui est des ressources humaines du projet, le PNUE recommande une notification de fin de contrat pour le personnel dont le contrat est directement lié au projet, le tout en conformité avec les réglementations nationales et les normes internationales.

17. Les résultats des études réalisées dans le cadre du projet devront être partagés à l'occasion des rencontres régionales et internationales. Le secrétariat Exécutif devra transmettre officiellement les rapports de ces études auprès des ministères en charge des forêts et de l'environnement des pays membres de la COMIFAC pour large diffusion au niveau national.

Fait à Malabo, le 25 février 2015.

Les participants